

**DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

29 AVRIL 2026

N° 2026/04/11

L'an deux mille vingt-six, le 29 avril à dix-huit heures trente, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de cette Commune s'est réuni à la Salle Médiévale sous la présidence de Monsieur Eric LARDON, Président, et après convocations régulièrement faites à domicile.

Date de convocation : 22 avril 2026

Présents : M. Eric LARDON – Mme Hélène DE SIMONE – Mme Christiane CLUZEL - Mme Margot SOLVIGNON - Mme Isabelle ROIRE - Mme Odile PHILIPPON - Mme Anabel FOURNIER FAURE - Mme Janine JULIEN - Mme Agnès BOUCHETAL - Mme Annick DELESTRASSE - M. Jérôme LOUIS

OBJET : DESIGNATION D'UN VICE-PRESIDENT

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un établissement public administratif communal. Conformément à l'article L123-6 du Code de l'action sociale et des familles (CASF), le CCAS est administré par un Conseil d'administration (CA) présidé par le maire.

Le CA doit, dès qu'il est constitué, élire, en son sein, un vice-président qui le préside en l'absence du Président. La délibération est prise à la majorité absolue des suffrages exprimés

Le vote a lieu au scrutin secret sans dérogation possible, conformément à l'article R123-18 du CASF.

M. Éric LARDON en sa qualité de Président du CCAS propose la candidature de Mme Hélène DE SIMONE.

Deux assesseurs sont désignés : Mme Anabel FOURNIER -FAURE et Isabelle ROIRE.

Il est ensuite procédé au vote à bulletin secret de la vice-présidente.

Résultat du scrutin

Nombre de Membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de votants : 11

Nombre de suffrages déclarés nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés 11

Majorité absolue : 6

Au terme du dépouillement et à l'unanimité, Mme Hélène DE SIMONE est proclamée Vice-Présidente.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS.

A SAINT MARCELLIN EN FOREZ, LE 11 MAI 2026

**LE PRESIDENT DU CCAS,
Eric LARDON**

**LE SECRETAIRE
Jérôme LOUIS**



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-264210204-20260429-2026-04-11-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/05/2026

Publication : 22/05/2026